

M. MASSIMILIANO MULONE :

2345 Bonjour, c'est Massimiliano Mulone.

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2350 Bonjour. Oui. On s'en doute. Bonsoir.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2355 Bonsoir. Je vais répondre à la question, mais en fait c'est ma réponse va empiéter sur la présentation que je pensais faire.

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

O.K.

2360 **M. MASSIMILIANO MULONE :**

2365 Donc je ne sais pas si vous voulez que je dise la partie de ma présentation puis que vous continuiez vos questions par la suite et puis qu'éventuellement, je ne fasse pas ma présentation comme officiellement. Je ne sais pas si ça pose un problème. Parce que là, je vais clairement...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2370 ... rentrer dans votre présentation. O.K. Alors, on va quand même vous laisser votre moment de gloire.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2375 Moi, ça ne me dérange pas du tout de répondre tout de suite, en fait, et puis si vous voulez après... Parce que déjà, les questions que vous posez, c'est en lien, parce que moi, j'allais me concentrer sur les recommandations et qu'est-ce qu'on fait après, donc...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2380

O.K.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2385

Bien, justement j'avais une question sur une de vos recommandations. Alors...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2390

Alors peut-être que...

M. MASSIMILIANO MULONE :

Je peux vous répondre à la...

2395

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

Répondez-nous et puis on fera...

M. MASSIMILIANO MULONE :

2400

Très bien. C'est sur la question effectivement des formations. Ce que j'allais justement dire, c'est que c'est généralement ce qu'on voit. C'est-à-dire que quand on dit il faut former, puis

les policiers font des formations. Ils font des efforts le SPVM. On a des...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2405

Oui, on connaît des gens qui les ont formés.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2410

Et, alors c'est... la formation, ça fonctionne, c'est important, la sensibilisation comprendre l'histoire des gens, l'histoire coloniale, plein de choses, c'est très important, mais pourquoi ce n'est pas suffisant? Parce que ça fait des années qu'on fait ça puis ça ne fonctionne pas très bien. Il y a plusieurs raisons, la première, c'est que dans la police, principalement beaucoup dans la police, la transmission du savoir, ne se fait pas dans l'école. La culture professionnelle, comment vous apprenez le métier du policier, ce n'est pas dans l'école que ça se fait.

2415

C'est-à-dire, il y a des choses qu'on apprend là-dedans, des choses importantes qui se passent là-dedans, mais généralement, vous sortez de l'école, vous entrez dans la police, vous êtes jumelé à un vétéran qui est là pour vous transmettre le savoir-faire et qui vous dit : « Première chose, oublie tout ce que tu as appris à l'école, le vrai métier, c'est ce que tu vas voir maintenant. » Et donc, et ce n'est pas forcément une mauvaise chose. C'est-à-dire qu'il y a quelque chose dans le métier policier qui est de l'ordre de l'imprévu, qu'on ne sait pas, et donc c'est normal qu'on ne peut pas tout apprendre sur les bancs d'école.

2420

2425

Donc ça, c'est une première chose bien sûr qui fait que ça peut moyennement fonctionner. Mais de toute façon, ça peut moyennement fonctionner parce que généralement, quand on demande à la police de faire des formations, on ne leur demande pas de changer leur pratique après.

2430

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Et voilà.

2435 **M. MASSIMILIANO MULONE :**

Donc vous dites à la police : vous faites une journée de formation sur le profilage racial, puis après on leur dit, bien voilà, recommence, donc demain, tu recommences ton travail et refais pareil qu'avant. Et donc, c'est pour ça qu'on a une recommandation sur les formations.

2440

On a une recommandation qui pour moi est la plus importante, en fait, parmi une des plus importantes, peut-être par la plus importe pour eux, je ne sais pas, mais pour moi, qui est la recommandation numéro 4, dans laquelle on dit : « *Le SPVM devra intégrer la question du profilage racial à l'ensemble de leurs plans, programmes et pratiques.* »

2445

Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que lorsqu'on évalue la qualité ou l'efficacité d'un programme d'une action policière, on ne l'évalue pas seulement dans les termes qui sont actuellement utilisés, c'est-à-dire, réduction... bon, augmentation du taux d'arrestation, réduction du sentiment d'insécurité, réduction de la criminalité, augmentation de la confiance du... ce n'est pas juste ça, c'est est-ce que ça produit des disparités raciales? Ça augmente la discrimination raciale ou ça la réduit?

2450

Lorsqu'un... l'idée de faire ça, c'est de dire O.K., l'objectif ce n'est pas simplement de voir — puis là, je réponds peut-être à votre question d'avant — est-ce qu'il y a des individus plus racistes que d'autres? Parce qu'il y en a, mais ce n'est pas comme... cette stratégie de viser des individus qu'on va enlever après puis qu'on va remplacer par d'autres personnes, à mon avis, ça produit un changement extrêmement long et pas très efficient.

2455

Par contre, d'identifier des pratiques ou des politiques, des programmes qui sont extrêmement discriminants puis dire « O.K., ce programme-là, peut-être qu'il donne des résultats sur d'autres critères de XY... »

2460

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

Mais il crée ceci.

2465

M. MASSIMILIANO MULONE :

Mais il crée ceci donc c'est un mauvais programme. Et fondamentalement, qu'est-ce que ça veut dire pour moi là où je pense que c'est peut-être une source changement, c'est de dire « Votre mission en tant que police, ce n'est pas simplement de lutter contre le crime. C'est d'assurer et... », et je pense que l'une de nos dernières présentations, on a une belle formation, c'est qu'on s'est dit : mais les gens que vous arrêtez, vous interpellez de manière multiple, si votre objectif c'est d'assurer la sécurité de la ville, bien à ces gens-là vous produisez de l'insécurité. Donc en fait, vous faites exactement l'opposé de ce que vous êtes censés faire.

2470

2475

Donc c'est de dire « O.K., la lutte au crime, la lutte aux incivilités, ce n'est peut-être pas votre mission. Votre mission, c'est la sécurité et la paix sociale ». C'est une grosse mission. Dans la paix sociale et sécurité des gens, c'est de ne pas se faire discriminer.

2480

Et même si... et nous, on pense qu'il faut mettre l'accent là-dessus parce que, plus que sur les individus aussi, parce que la police, en fait, et nous, je pense qu'on a vécu en faisant notre recherche, c'est par exemple, la question même du profilage racial, la discrimination systémique ou du racisme systémique n'est pas bien comprise dans police qui voit ça comme étant une accusation que tous ses policiers sont racistes.

2485

Puis bien sûr que non, puis elle a raison de dire que ce n'est pas vrai parce que ce n'est pas vrai. Et, mais on n'a pas besoin d'être raciste pour faire du racisme systémique, vous le savez bien, et nous, c'est de se dire, bien « c'est quoi les pratiques? », et vous devriez toutes les évaluer en regard de ça.

2490

Et à partir de là, peut-être en éliminer certaines et on pense, par exemple, à une

tendance très forte dans les polices aujourd'hui, qui sont tous les outils actuariels de prédictions qui sont des outils dont on sait qu'ils produisent beaucoup de discrimination raciale et sociale, et cætera.

2495

Et donc ça, c'est des outils que les polices adoptent de manière très importante parce qu'elles ont l'impression que ça les... pour lutter contre le crime, c'est très efficace parce que ça identifierait les endroits chauds, les lieux, les personnes à surveiller, alors qu'on devrait plutôt dire bien ces outils-là peut-être que ça vous sert à identifier des gens ou je ne sais pas quoi, mais ça produit des discriminations, donc ce n'est peut-être pas des bons outils.

2500

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

Judy?

2505

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui. Bonsoir, j'ai une question sur la recommandation 5 e. Si je comprends bien les dernières quelques recommandations visent à contrer le profilage et le... Alors la recommandation est quand la continuation et la diversification des efforts de la part du SPVM en vue d'améliorer la représentativité des minorités racisées au sein du SPVM. Il me semble que j'ai lu quelque part dans votre rapport, que la représentation des groupes racisés est une indication des relations entre les policiers et les groupes racisés.

2510

Ceci étant dit, il y a une participante qui est venue aux audiences qui nous ont dit qu'il y a des études américaines qui ont démontré que la représentativité des groupes minoritaires au sein des corps policiers ne diminue pas nécessairement les discriminations.

2515

Alors, j'ai deux questions : d'abord, comment est-ce que vous réagissez à cette affirmation; et puis êtes-vous au courant de telles études et pouvez-vous nous en parler un peu?

2520

Mme MARIAM HASSAOUI :

2525

Bien en fait, la question de la représentativité, elle devient importante dans l'optique de diminuer justement d'améliorer les relations entre la police et les citoyens. Quand elle est, elle est importante, c'est-à-dire que si on prend juste quelques individus racisés dans une mer d'individus non racisés, la volonté d'intégration, d'insertion dans le groupe ou dans la culture interne de la police, par exemple, peut faire en sorte que, et ça justement, c'était suite à la dernière présentation qu'on avait faite, pourrait faire en sorte qu'ils puissent être même plus sévères dans le but de démontrer, par exemple, qu'il ne va pas privilégier les siens ou les personnes racisées.

2530

Donc il faut que ça soit quelque chose d'important en nombre, mais une des difficultés qu'à laquelle le service de police ou les centres de formation sont confrontés, c'est qu'il y a peu de personnes racisées qui sont attirées et pour diverses raisons.

2535

Et que malgré des campagnes de recrutement qui peuvent se faire, c'est quelque chose qui reste relativement difficile, mais quand même, il faut dire que c'est près de 8 à 9 % quand même du corps policier qui vient des minorités racisées. Ce qui est quand même un chiffre plus important qu'on peut le voir dans d'autres institutions publiques au Québec et ailleurs.

2540

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2545

Est-ce que vous voulez dire alors qu'avec un volume de représentativité, il y aurait... on puisse concevoir qu'il y aurait une diminution de la discrimination, est-ce que c'est ça que vous voulez dire?

2550

Mme MARIAM HASSAOUI :

Ce n'est pas tant qu'on peut voir qu'il y a une diminution de discrimination, que de dire que ce volume, vous pourrez permettre que les personnes, que la culture interne puisse changer.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2555 Puisse changer peut-être.

Mme MARIAM HASSAOUI :

2560 Et que les mentalités, ça a plus d'incidence que si c'est juste quelques personnes dans une mer...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2565 Oui, je comprends.

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

Monsieur Mulone, vous voulez ajouter...

2570 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

En même temps, je vais vous dire, monsieur Mulone, que je ne vous priver de votre présentation. Alors on vous a... vous vous êtes...

2575 **M. MASSIMILIANO MULONE :**

Je l'ai déjà en partie en répondant à la question, alors...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2580 Vous l'avez fait déjà faite, oui, c'est ça. Alors que normalement tout ça aurait dû être comptabilisé, mais en tout cas, c'est... allez-y de ce qui vous conviendra.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2585 Non, mais effectivement, la... À nouveau, nous, on ne s'est pas dit, ce n'est pas pour améliorer... qu'il y ait moins de profilage racial, cette représentativité. On le prend comme un indicateur de suivi, d'une tendance des relations.

2590 Parce que le profilage racial, ça s'inscrit dans des relations entre la police, l'institution publique et des communautés racisées et la communauté qu'elle dessert. Et donc on se dit si effectivement ce métier attire plus de personnes, bien, c'est un signe des communautés racisées, c'est un signe qu'il y a une meilleure relation.

2595 Clairement, effectivement les études nous démontrent, surtout quand les premières, que ce soit les premières femmes ou les premiers membres de groupes racisés qui se sont intégrés dans des polices qui étaient masculines et blanches pendant très longtemps, ça se passait avec effectivement pas du tout dans un changement d'organisation, c'était la personne qui changeait, qui devait devenir plus masculine ou plus blanche.

2600 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Comme les autres, oui.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2605 Oui, encore plus. Encore plus. C'est-à-dire parce qu'elle partait avec une sorte de suspicion, c'est une femme, par exemple, est-ce qu'elle va pouvoir être policière. Et donc, il fallait qu'elle montre qu'elle pouvait être encore plus policière que les policiers.

2610 Mais on voit aussi à travers le temps qu'effectivement lorsqu'il y a un volume d'intégration...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2615 La masse critique.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2620 ... qui arrive, il y a des changements. Et c'est quand on parle d'intégration, on parle d'intégration à tous les niveaux. C'est-à-dire, par exemple, il y a des études qui montrent que certains groupes racisés aux États-Unis se sont mieux intégrés que d'autres, par exemple, les Afro-Américains, les Asiatiques et les Latinos se sont mieux intégrés dans les services de police, notamment dans les échelons supérieurs, et qui sont devenus, ils sont devenus cadres et qui ont augmenté et tout ça.

2625 Alors que les Afro-Américains qui en nombre se sont intégrés plus, mais sont restés, ceux qui sont dans la police, en fait, c'est une preuve de moindre intégration et bien là, on observe qu'en fait, par exemple, certaines discriminations internes, notamment par rapport à la mise à pied, continuent sur des études qui peuvent durer sur 20 ans, on voit que ces policiers afro-américains, leur taux de mise à pied continue d'être très élevé, alors que celle des Asiatiques et des Hispaniques, en fait, a diminué avec le temps plus ils intégraient des échelons.

2630 Donc ça se passe à plein de niveaux l'intégration. Donc moi, je pense que ça peut avoir un impact, mais c'est sûr que ça ne changera rien si on continue à dire qu'il faut lutter contre les gangs de rue et que le problème central puis les gangs de rue, c'est à tel endroit puis que c'est telles personnes.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2640 Puis-je vous demander, vous nous avez dit que vous avez fait une partie de la présentation, est-ce qu'il vous est possible de compléter et on n'attendra pas de vous forcément

un ensemble cohérent, mais des observations puisque nous avons... alors vous avez le temps de...

2645 **Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :**

Je seconde.

2650 **M. MASSIMILIANO MULONE :**

2655 Je vais essayer d'être cohérent quand même, mais enfin, du mieux que je peux. En fait, ce que je voulais dire c'est que, bien, je voulais mettre l'accent sur deux de nos recommandations. La première, c'est celle-ci, c'est la numéro 4. On disait, bien, effectivement, la formation c'est bien, mais ce n'est pas tout. Et puis, il faut s'attaquer aux pratiques discriminatoires qui n'ont pas besoin d'individus racistes pour être exercées.

2660 Il suffit que ce soit une politique, et donc il faut les identifier et il faut les mettre... les modifier ou les mettre au rancart. Ça, c'est important. Et on peut rattacher la question, la pratique même de l'interpellation là-dedans. Est-ce que cette pratique-là est une pratique qui mérite, dont les bienfaits méritent les discriminations qu'elle produit? Ou est-ce qu'il y a une manière de la transformer à travers la politique qui ne produit plus de discrimination ou qui en produise beaucoup moins?

2665 Parce que toutes les discriminations qu'on voit, les disparités qu'on voit, on ne peut pas toutes les attribuer à la police.

2670 La deuxième recommandation qui me semble importante, moi, ce que je voulais dire, c'est qu'il y a beaucoup de choses qui sont dans ce rapport qui ne sont pas nouvelles. C'est-à-dire que c'est des choses qu'on sait. Une des choses qui est nouvelle, ma collègue Mariam l'a dite, c'est la réaction de la police par rapport à cette réalité-là. Et je crois qu'il y avait aussi autre chose qui est nouveau, enfin que me semble important, c'est qu'on met des chiffres sur une

réalité et ce sont des chiffres qu'on peut reproduire année après année.

2675 Et donc maintenant, on peut dire, on a 2014 à 2017, on peut avoir 2018, on pourrait avoir 2019, 2020, 2021 et je pense qu'il faut qu'on les ait, il faut que ça devienne une partie officielle de tous les rapports annuels du SVPM et de toutes les polices, en fait, qui disent en gros « est-ce que ça va mieux, est-ce que ça s'empire? ».

2680 Parce que nous, par exemple, dans le rapport, on voit des tendances, mais avec des jeunes arabes, il y a quelque chose qui se passe. Il y a une discrimination sur la population noire qui est élevée, constante partout, mais qui n'évolue pas. Évidemment, ce n'est pas forcément un point positif, mais qui n'augmente pas.

2685 Par contre, on voit que sur les autochtones, on voit que sur les jeunes Arabes, les jeunes hommes arabes, il y a... ils sont visés, et là, là, c'est une tendance typiquement qu'avec ces chiffres-là, on va pouvoir comptabiliser d'année après année et puis voir si les choses s'améliorent ou pas. Donc c'est aussi ça là-dessus que je voulais simplement mettre l'accent, en fait. Et l'importance, à notre avis, de reproduire ces chiffres année après année.

2690 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Oui, madame Émond?

2695 **Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :**

Donc si je suis votre raisonnement, avoir un moratoire sur les interpellations, ce ne serait pas une bonne idée puisqu'on ne pourrait pas regarder pendant trois, quatre ans si les indices sont un peu différentiels?

2700 **M. VICTOR ARMONY :**

2705 Oui, je sais qu'évidemment l'idée d'une possible, d'un moratoire, on l'a vu ailleurs récemment, donc évidemment, bon, ça se pose effectivement. Nous, on soulève des problèmes notamment le caractère donc discriminatoire, en tout cas, les disparités qui suggèrent très fortement la présence de biais systémiques dans le travail de la police de Montréal. Bon. Mais effectivement, nous n'avons pas évoqué... nous avons évoqué quelques idées dont la remise d'un billet, des choses comme ça.

2710 **Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :**

D'un récépissé, oui.

M. VICTOR ARMONY :

2715 C'est-à-dire, on veut... nous, ce qu'on a proposé aussi et c'est dans nos recommandations, c'est de creuser aussi, mieux comprendre. Et nous, on croit que la police nous accompagne aussi dans ce souci de peut-être, une fois qu'on prend acte de ces problèmes, voir d'où ils proviennent, c'est-à-dire à ces variations de poste de quartier à poste de quartier, est-ce qu'il y a quelque chose dans certains quartiers qui posent problème?

2720 Parce que ce n'est pas... si vous regardez aussi les chiffres par quartier de Montréal, c'est n'est pas toujours où on pense qu'on va retrouver les plus grandes disparités qu'on va les voir. C'est-à-dire, il y a des surprises, des choses qui ont même étonné la police en se disant, bon, peut-être ici, justement, les choses ne vont pas si mal que ça par rapport à d'autres endroits où on se pose des questions. Mais là, on ne sait pas pourquoi ça se passe de cette manière-là.

2730 Donc tout ça aussi pour revenir à votre question, nous, en tout cas, et là, je parle, mais j'aurais tendance à croire que mes collègues sont d'accord, nous, on tient que ces indicateurs, comme le disait Massimiliano, soient reproduits comme une forme de mesure de l'évolution du travail de la...

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

Pour quelques années.

2735

M. VICTOR ARMONY :

Mais en même temps, on n'est pas, c'est-à-dire, on ne nous a pas démontré l'utilité un peu, je l'ai évoquée tout à l'heure des données de... les renseignements tirés de l'interpellation.

2740

Mais en même temps, pour le moment, évidemment, je pense que socialement, on fait confiance au travail de la police.

Peur eux, c'est important, cette collecte de l'information donc, bon, surveillons-la de façon transparente et à partir de là avec une politique, peut-être la politique va changer complètement les données. Ça, c'est un très très... on serait très curieux de voir les données pour, disons, 2020, quand la politique sera mise en place. S'il y a un changement majeur, là, au moins, on a trouvé effectivement qu'une partie de la problématique s'est trouvée au niveau de ce manque de balises.

2745

2750

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je pense que c'est un pari audacieux que de vouloir, mais probablement nécessaire, que de repenser la pratique policière et de recentrer la mission de la police. Quand on parle non pas de poursuites de criminalité, la poursuite de la criminalité par rapport à la mission de la police, c'est un moyen plutôt qu'un objectif, plutôt qu'une mission. La mission de la police, on les appelle des agents de la paix, mais ce n'est pas très glorieux des agents de la paix pour des policiers. Alors, ça amène à une redéfinition, un recentrage de la police et c'est quelque chose d'ambitieux parce que ça amène aussi la police à une force, je veux dire, dans la société.

2755

2760

Pensez à n'importe quelle grève policière et comment est-ce qu'on peut réagir à ça. Donc je pense que ce que vous proposez, ce qu'il y a d'intéressant, les interpellations sont

importantes, vous documentez, vous... et je souhaite, je pense que ce serait de bon ton qu'effectivement ce soit reproduit annuellement pour qu'on suive une progression, mais au-delà de ça, c'est l'outil, il manifeste quoi par rapport à la place de la police dans la société et le rôle que la société attend de sa police aussi. Alors, il y a peut-être d'autres questions?

2765

M. MASSIMILIANO MULONE :

Je peux juste rajouter un petit quelque chose, c'est que quoi qu'il se passe avec les interpellations, c'est sûr et de toute façon, on a qu'une partie du volume d'interpellation. Donc et, c'est-à-dire, et en fait, d'un point de vue vraiment de temps, c'est impossible, parce que ça leur prend, je crois, sept à huit minutes pour enregistrer une interpellation, donc en fait, c'est juste impossible avec les systèmes qu'ils ont de se mettre à toutes les enregistrer.

2770

Donc, c'est... ça ne pourra pas marcher comme ça, il y aura toujours une partie d'interactions qui ne seront pas des interpellations, mais qui pourront être vécues de manière négative par des gens avec qui l'interaction se passe.

2775

C'est aussi pour ça qu'on met dans notre rapport, dans un des... des modalités supplémentaires de suivi, c'est de faire un sondage auprès de la population. Parce que les données policières, c'est une chose, c'est important, il faut continuer à les produire, mais il faut aussi qu'il y ait, que ce que la population vit, comment elle le perçoit, et cætera, et cætera, puis c'est en mettant les deux ensemble qu'on aura un tableau un peu plus complet.

2780

Et donc, même si les interpellations s'arrêtaient demain, c'est sûr que nous, nos indicateurs ne marcheraient plus de beaucoup, là, mais bon. La politique elle-même va avoir des impacts sur les pratiques en matière d'interpellation et en matière d'enregistrement et donc même la comparaison va avoir de toute façon, mais ça, c'est normal, mais je dirais qu'il faut faire le suivi. Il faut aussi voir du côté de la population.

2785

2790

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui?

2795 **Mme MARIAM HASSAOUI :**

2800 J'aimerais rajouter quelque chose. C'est que nous ne recommandons pas du tout que les interpellations soient toutes enregistrées non plus. Donc, c'est bien le contraire, nous demandons à ce qu'il y ait le moins d'interpellations possible, en tout cas, les interpellations non nécessaires et surtout les interpellations non enregistrées que... donc il faut bien comprendre ça.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2805 J'ai une question. Est-ce que toutes les interpellations... toutes les interpellations ne sont pas nécessairement du profilage racial?

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2810 Bien non.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2815 C'est ça.

M. MASSIMILIANO MULONE :

2820 Mais en fait, on est incapable de dire laquelle en est et laquelle n'en est pas, en fait. Avec les données qu'on a utilisées, bien, ce n'est pas possible.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2825 Sur ces paroles parce que moi, je me demandais « ah oui, le sondage pourquoi ils proposent un sondage? » Est-ce que les gens vont vraiment parler, donner, suffisamment de... bien, il faudra en faire beaucoup pour avoir une mesure qui soit au prorata de la population et très bien diversifiée, mais on fait confiance aux chercheurs.

2830 **Mme MARIAM HASSAOUI :**

Oui, puis je pense que la Ville de Montréal a quand même les ressources nécessaires pour employer des équipes qui peuvent faire des excellents sondages et construire des échantillons représentatifs.

2835

Mme ARIANNE ÉMOND, coprésidente :

2840 Alors, bonne chance, merci d'être venus nous voir ce soir. Bonne chance demain avec les questions du public parce qu'on sait que c'est demain que... Non le 22, excusez-moi, vendredi dans une semaine. « On n'est pas prêt, on n'est pas prêt. » Le 22, vous allez répondre aux questions du public. Merci beaucoup de votre participation.

2845 Alors, est-ce que madame Joannette s'est présentée? Non. Alors, c'est ici que notre soirée se termine, donc merci à tout le monde, merci équipe et à partir de maintenant, il nous reste deux autres soirées d'audition, mais par la suite, nous allons analyser tout ça, faire notre rapport et faire nos recommandations. Évidemment, on vous l'a dit plus tôt, tout est transcrit, disponible en ligne, une semaine, je crois, après la dernière audition. Je vous remercie, bonne nuit, bons rêves. Rentrez prudemment et à la prochaine.

2850 **AJOURNEMENT**